

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Le comité d'animation composé de professeurs, de parents d'élèves, de personnels ATOSS a proposé au conseil d'administration de l'établissement l'organisation suivante:

- première demi-journée : présentation et discussion sur le constat du système scolaire actuel et sur les deux questions retenues.
- deuxième demi-journée : réunion en deux ateliers séparés avec discussion – débat - proposition puis réunion plénière avec mise en commun des travaux et proposition de synthèse.

Remarque : Le choix des questions à débattre a été fait en Conseil d'Administration sur proposition du comité d'animation.

Chaque atelier a été pris en charge par un groupe de réflexion dans lequel se trouvait au moins un enseignant et un parent d'élève.

Le constat sur l'état du système scolaire actuel a suscité assez peu de réactions ; peut-être est-ce dû à la présence d'une majorité d'enseignants dans l'assistance et au fait que peu de parents, malgré une information diffusée à grande échelle, se sont déplacés.

2 Quelles doivent être les missions de l'école à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir?

Instruction/Education :

Quel rôle l'Ecole doit-elle avoir : éduquer plus instruire et dans quelle proportion? Doit-elle tout faire ou bien les parents ne doivent-ils pas être partie prenante?

Les enseignants prennent du temps à faire de l'éducation sur leur temps d'instruction. L'éducation fait partie intégrante de leur travail. Des intervenants extérieurs proposent aussi aux élèves des actions. Mais cela pose un certain nombre de problèmes:

- les interventions devant un groupe d'élèves (ex. une classe) manque souvent d'intérêt ou bien ont peu d'impact car on peut constater une réaction de phénomène de groupe, qui rejette l'information ou qui minimise les problèmes.

- les intervenants du collège ne sont plus vraiment écoutés car trop connus par les élèves.

- les enseignants ont l'impression, parfois, de passer trop de temps à faire de l'éducation au détriment de l'instruction.

Aussi est suggérée la mise en place d'une équipe qualifiée (enseignant - personnels sociaux, de santé - éducateur- psychologue...) intervenant sur demande individuelle. Cette équipe pourrait intervenir dans et hors du cadre habituel devant un public scolaire, qui ne la connaît pas. Ceci entraîne la mise en place de moyens (heures + aménagement des emplois du temps), le problème de la constitution de cette équipe tutorat/ personnes ressources.

L'heure de vie de classe apparaît comme de plus en plus nécessaire. Elle est à reconnaître comme une heure matière annuelle dans laquelle on pourrait développer différentes actions éducatives.

On pourrait aussi encourager les entreprises comme les parlements d'élèves sur le modèle des conseils municipaux d'enfants et systématiser la formation des délégués.

Instruire/Former/Préparer à la vie active:

L' instruction est commune, ce n'est donc pas la formation à un métier. Il faut garder au collège une formation générale, la formation au devenir professionnel doit se faire après le collège. Ce qui impose de trouver des solutions, pour les élèves en difficulté. L'obligation scolaire à 16 ans ne permet que des "replâtrages".

Doit-on améliorer l'ancien système, – classe de niveau – début de cycle en 3 ans – ou bien encore – créer des classes "liaison" CM2 – 6°, pour parfaire les non acquis du cycle élémentaire et entrer en classe de 6° avec les fondamentaux nécessaires (lecture – écriture – calcul)? Ce système semble trop cibler une population, ce qui engendrerait une mise à l' écart non souhaitable (car stigmatisation d'élèves) dès le début du 1^{er} cycle du collège.

Ne doit-on pas revoir les programmes du cycle élémentaire pour mettre leurs fondamentaux au diapason du collège (enseignements de 6°)?

L'école primaire ne doit-elle pas se "recentrer" sur ses fondamentaux et éviter une trop grande diversité des disciplines enseignées?

Le collège "unique" doit garder son socle d'enseignements communs uniques à chaque niveau puisqu'ils ne sont souvent pas revus dans la poursuite de scolarité. D'où l'intérêt réaffirmé de la diversité des enseignements au collège pour l'éveil personnel et l'ouverture culturelle.

Egalité des chances :

Si l'instruction et la formation sont dispensées de façon égalitaire aux élèves, il n'en est pas de même pour ce qui est de leur appropriation par les élèves. En dehors de l'enseignement journalier qui leur est transmis, il est nécessaire de travailler hors temps scolaire. Tous les élèves ne peuvent pas être aidés, les parents ne pouvant pas toujours (de part leur activité notamment) assurer le suivi scolaire le soir.

D'où la proposition de mettre en place, chaque jour une heure banalisée d'aide au travail scolaire en fin de journée, avec intervention de personnes ressources.

La présence des élèves étant basée sur le volontariat mais présence obligatoire (type ancienne étude du soir du primaire + aide (type SOS matière), déjà mis en place mais à titre expérimental donc à confirmer au plan national, de manière obligatoire et inclus dans les emplois du temps.

Les "non-volontaires" n'étant pas libérés mais pouvant participer à d'autres activités correspondant à un approfondissement de certains de leurs centres d'intérêts.

L'objectif est d'augmenter le pourcentage d'élèves présents au Baccalauréat (général et technologique) et de réduire le pourcentage d'élèves en classe de BEP – CAP voire en Baccalauréat Professionnel.

Le système scolaire actuel ne "fournit" pas assez d'étudiants pour satisfaire le monde économique de l'entreprise puisque le monde de l'industrie du commerce aurait besoin de plus de gens de niveau "enseignement supérieur".

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Le rôle des parents paraît essentiel parce que ce sont les parents qui vont transmettre à leurs enfants une image positive de l'école . Si les parents ont souffert à l'école ou ont été en situation d'échec, l'élève en difficulté renoncera à faire des efforts, à écouter les conseils de ses professeurs car il se conformera plus ou moins consciemment à la "norme familiale".

Certains parents préfèrent rire avec leur enfant d'une situation critique plutôt que de s'opposer à un enfant devant lequel ils se sentent de plus en plus impuissant.

A l'opposé, il y a aussi des parents qui mettent une pression trop forte sur leur enfant, exigent des notes excellentes et n'acceptent pas une petite faiblesse ou un échec.

Il est donc important d'associer les parents à la vie du collège pour montrer aussi que parents et professeurs ont un objectif commun : la réussite, l'épanouissement de l'enfant et le développement de sa personnalité à travers ses apprentissages de collégien .

Pourquoi est-ce si difficile de voir certains parents ?

Certains parents ne viennent pas au collège par peur des reproches. Il est donc important qu'ils ne se sentent pas culpabilisés.

D'autres simplement parce que les horaires des réunions ne leur conviennent pas. Il faut donc veiller à ce que ces horaires soient compatibles avec ceux des parents .

A quel moment faut-il établir des relations entre les parents et les professeurs ?

1- Lors des réunions de rentrée, il serait bon que tous les parents soient alors présents pour que tous comprennent les enjeux et les objectifs de l'année qui commence.

Comment amener à ces réunions, les parents que l'on ne voit jamais ?

Nous suggérons la création d'un congé parent d'élève, sur le modèle du congé parental. Une journée serait accordée à chaque parent de collégien.

Comment cette demi-journée pourrait-elle être organisée ?

Des intervenants extérieurs au collège (psychologues, médecins, sociologues) parleraient du développement de l'enfant ou de l'adolescent, des enjeux de l'école, de sa place dans la société .

Parents, enseignants et élèves réfléchiraient ensemble sur le fonctionnement de l'école .

2- Dès qu'un problème survient avec un élève, la famille doit accepter de se déplacer et de répondre à la convocation de l'équipe éducative ou du chef d'établissement. Elle doit être joignable, ce qui n'est pas toujours le cas .

3- La présence déjà programmée des parents lors des rencontres avec les équipes pédagogiques et des soirées parents professeurs doit être maintenue, voire augmentée.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux rapports entre professeurs et élèves avec au centre la notion de respect .

Comment travailler avec les élèves sur cette notion de respect ?

Plusieurs enseignants ont évoqué la journée citoyenne mise en place dans certains établissements : les règles de vie au collège sont présentées de façon ludique. Des intervenants extérieurs peuvent être invités .

Elèves et professeurs établissent ensemble un contrat de vie de classe .

Le rôle des délégués de classe peut être développé.

Dans certains établissements, un permis à points a été mis en place : les élèves qui ont commis des incivilités perdent des points, mais ils peuvent en regagner la semaine suivante s'ils ont un comportement correct . Ce système ne nous paraît pas vraiment efficace .

Quelles sanctions prendre quand des élèves ont des attitudes inadmissibles ?

Il faut privilégier le dialogue sur la sanction, en particulier le dialogue avec les parents .

Il ne faut pas laisser pourrir une situation ; parfois les exclusions définitives sont prononcées beaucoup trop tard alors que l'ambiance de la classe s'est fortement dégradée .

Les exclusions étant de plus en plus nombreuses, les exclus passent d'un établissement à l'autre .

Il serait bon de trouver d'autres solutions. Il existe les classes relais, mais il y en a une ou deux par département et ce n'est pas suffisant .

Il faut penser à une structure nouvelle au sein de chaque collège, qui demande l'attribution de moyens supplémentaires .

On peut imaginer qu'un élève exclu de cours soit accueilli dans un lieu à l'intérieur du collège, où il rencontrerait un adulte (éducateur, professeur, psychologue) Il resterait là un temps non défini au préalable et travaillerait dans la mesure du possible sur le programme normal de sa classe. Cette structure pourrait accueillir plusieurs élèves.

Remarques complémentaires sur le débat

Tous les participants au débat, une fois dépassées les réticences, ont indiqué leur satisfaction à dialoguer, à échanger et qu'il est bon de réunir de temps en temps les différents acteurs et partenaires de l'école. Il faut aussi que l'Etat se donne les moyens pour mettre en place les différentes réformes.

Trois priorités pour l'École

1 Création d'une équipe éducative qualifiée (enseignants/ personnels de santé/ personnels sociaux), qui pourrait intervenir sur demande ou de son fait, dans et hors de son cadre habituel et donc s'adresser à un public d'élèves, qui ne la connaît pas, afin de renforcer l'impact de son action.

2 Mise en place dans l'emploi du temps, chaque jour, d'une heure banalisée d'aide au travail scolaire avec interventions de personnes ressources et sur demande des élèves dans les disciplines nécessaires.

3 Création d'un congé parent d'élève d'une journée sur le modèle du congé parental.